

**Compte-rendu**  
**Conseil d'établissement – École Saint-  
Benoît Le jeudi 10 octobre 2024 à  
18h00**

**1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum**

Étaient présents : Denis Boivin, Véronique Dupire, Mariève Frechette, Mylène Germain, Moulay Huard, Amine Kherroubi, Véronique Larouche, Valérie Ouellet, Milena Petretta, Noémi Privé, Kevin Pye, Sylvain Turcot et Ghania Ziane

**2. Désignation d'un ou d'une secrétaire**

Véronique Dupire est désignée comme secrétaire, adopté à l'unanimité

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Adopté à l'unanimité

**4. Parole aux observateurs**

4.1. Communauté, OPP, observateurs

**5. Points nécessitant une discussion/ approbation/ adoption**

**5.1. Élection de la présidence et de la vice-présidence**

Amine Kherroubi est élu comme président et Ghania Ziane est élue comme vice-présidente, adopté à l'unanimité

**5.2. Désignation d'un parent et d'un parent substitut au Comité de parents -CSSDM**

Les parents se questionnent à savoir comment se font les rencontres afin d'avoir une participation active puisque la participation en présentiel demande beaucoup de temps de la part du parent désigné. En fonction de la réponse du comité de parents, un parent pourrait se porter volontaire pour le mandat.

**5.3. Établissement des règles de régie interne**

Parmi les membres parents, trois sont élus pour un mandat de deux ans, Amine Kherroubi, Valérie Ouellet et Milena Petretta. Deux parents ont été élus en 2023-2024 pour un mandat de deux ans, Moulay Huard et Ghania Ziane. Un parent est élu pour un mandat d'un an afin d'avoir trois parents en élection chaque année, Véronique Dupire.

Règles de régie interne adopté à l'unanimité avec quelques modifications.

**5.4. Proposition du calendrier des séances du conseil :**

*Mercredi 27 novembre, mercredi 5 février, jeudi 27 mars, jeudi 15 mai et jeudi 5 juin*

Les dates sont approuvées

**5.5. Plan de lutte à l'intimidation**

Le plan de lutte a été établi avec le soutien de conseillers pédagogiques pour l'analyse des données du questionnaire rempli par les élèves et les enseignants. La direction mentionne que les données font ressortir les éléments à travailler dans le milieu, mais également les forces du milieu. Le plan est établi avec la participation de plusieurs enseignants. Il comprend deux cibles soit s'assurer de la cohérence dans l'application des règles et conséquences concernant la violence ainsi que les élèves connaissent les étapes de résolution de conflit. Plusieurs outils et moyens sont mis en place afin d'atteindre les deux cibles. Le plan sera déposé sur le site de l'école

Approuvé à l'unanimité

## 5.6. Adoption du budget annuel de fonctionnement

Les membres veulent attendre avant de prendre une décision puisque le budget pourrait être utilisé pour un projet intéressant

## 5.7. PTRDI (plan triennal à adopter)

Le plan est présenté aux membres du conseil d'établissement

## 6. Parole aux membres du personnel

### 6.1. Bons coups, informations, projets

Les enseignants mentionnent plusieurs bons coups dont la fête de la rentrée lors de la rue-école, le crosscountry, les élections scolaires qui se sont bien déroulées et le soutien aux comportements positifs.

## 7. Points d'information

### 7.1. Retour sur la rentrée (organisation scolaire, cibles du projet éducatif, CACP, SCP, parascolaire)

Le projet éducatif s'attarde à la lecture et à la résolution de problème. L'équipe est accompagnée par des conseillers pédagogiques et suit des formations sur l'enseignement de la résolution de problème. CACP (corps actif, cerveau performant) est reconduit cette année. Le parascolaire est reparti pour une autre année depuis une semaine.

### 7.2. Mur d'escalade

Le mur d'escalade sera inauguré le lundi 21 octobre avec les donateurs. Il est terminé depuis quelque temps et utilisé en éducation physique et au parascolaire. Les enseignants, la direction et les parents mentionnent les points positifs du projet.

### 7.3. Sorties scolaires

La sortie au musée des Beaux-Arts au préscolaire est approuvée.

### 7.4. Formation obligatoire pour les membres du CÉ :

- *A suivre dans les plus brefs délais suivant leur entrée en fonction pour un premier mandat ;*  
Consultez la page suivante : <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/>
- *Formulaire d'attestation de suivi de la formation obligatoire du MEQ pour les membres du CÉ.*  
Consultez la page suivante :  
[https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=0bLmbDdGI0qsfSVDuUeXH71JuY2qBDVOvYFsUr\\_MGL5UQ0wzTFIEMDdZVjBXUjJCWTFERUtYRkcyRi4u](https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=0bLmbDdGI0qsfSVDuUeXH71JuY2qBDVOvYFsUr_MGL5UQ0wzTFIEMDdZVjBXUjJCWTFERUtYRkcyRi4u)

## 8. Varia – Points divers

### 8.1. Utilisation des tablettes en classe

Présentation et discussion sur l'utilisation des écrans pendant le temps d'école. La direction mentionne qu'une réflexion sera entamée cette année avec l'équipe école.

## 9. Levée de la réunion

19h45